



Conseil Municipal
jeudi 18 mars 2021

Sous la présidence de Mme Pascale GUAGNI-LE MOING

Présents :

Les conseillers municipaux :

Madame Émilie Sacrispeyre

Messieurs Franck Lorenzon, Arnaud Maubaret, Aurélien Laurent, Sébastien Rusch

Madame Cécile Joly, 3ème Adjointe,

Madame Aurore Castagnet, 2ème Adjointe,

Madame Céline Tréjaut 1ère Adjointe,

Madame Pascale Guagni Le-Moing, Maire

Excusé : Monsieur Dominique Goncalvès représenté par Aurélien Laurent

Absent : Monsieur David Labesque

secrétaire de séance : Monsieur Arnaud Maubaret

Date de la convocation de la séance : le 11 mars 2021

Début de la séance 19h30

Le nombre de réunions sur la période actuelle impose un récapitulatif des dates :

19 mars 18h CCAS, puis conseil municipal 19h30 pour voter la dissolution du CCAS

23 mars 18h30 commission communale des impôts directs

6 avril 18h30 commission des finances

et 13 avril 19h30 conseil municipal vote du budget.

Approbation du dernier compte-rendu du conseil municipal du 2 mars 2021 à l'unanimité.

FINANCES :

Présentation du compte administratif :

COMPTES ADMINISTRATIF 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	vote	réalisé
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	85 050,00	60 632,18
012 CHARGES DE PERSONNEL	186 772,00	154 675,11
65 AUTRES CH. DE GESTION COURANTE	106 462,31	103 391,96
66 CHARGES FINANCIERES	3 006,50	3 089,63
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	1 235,75
042 OPERATIONS D ORDRE	9 753,00	9 753,00
022 DEP. IMPREV. FONCTION.	5 840,82	-
023 VIRT A SECT° INVESTISSEMENT	24 000,00	-
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	420 884,63	332 777,63

RECETTES	vote	réalisé
013 ATTENUATION DES CHARGES	35 000,00	36 807,44
042 OPERATIONS D ORDRE	-	-
70 PRODUITS DES SERVICES	15 335,00	15 537,89
73 IMPOTS & TAXES	243 222,70	252 444,55
74 DOTATIONS PARTICIPATIONS	88 562,00	95 040,43
75 AUTRES PROD. DE GEST. COUR.	18 938,00	18 938,28
76 PRODUITS FINANCIERS	-	1,89
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	629,43	1 419,52
002 EXCEDENT DE FONCT. REPORTE	19 197,50	-
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	420 884,63	420 190,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	vote	réalisé
020 DEPENSES IMPREVUES	-	-
13 SUBV INVESTISSEMENT	-	-
16 REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	24 222,90	23 488,72
20 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	824 122,34	525 996,62
OP D ORDRE ENTRE SECTION	629,43	629,43
TOTAL DEPENSES INVESTIS.	848 974,67	550 114,77

RECETTES	vote	réalisé
001 INVESTISSEMENT REPORTE	67 001,89	-
021 VIR. DE LA SECT° DE FONCTION.	24 000,00	-
040 OP ORDRE ENTRE SECTION	9 753,00	9 753,00
10 DOTATION FONDS	82 448,78	82 518,64
13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	371 167,00	148 870,54
16 EMPRUNTS	294 604,00	291 235,75
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-
28 AMORTISSEMENT DES IMMOS	-	-
TOTAL RECETTES INVESTIS.	848 974,67	532 377,93

Fonctionnement		Investissement	
Résultat de l'année 2020			
Dépenses	332 777,63 €	Dépenses	550 114,77 €
Recettes	420 190,00 €	Recettes	532 377,93 €
Résultats 2020	87 412,37 €	Résultats 2020	-17 736,84 €
Résultat de clôture			
Excédent N-1	19 197,50 €	Excédent N-1	67 001,89 €
Excédent de fonctionnement	106 609,87 €	Déficit d'investissement	49 265,05 €
			155 874,92 €

Vote du compte de gestion approuvé à l'unanimité

puis du compte administratif 2020 approuvé à l'unanimité sous la présidence de Céline Tréjaut.

Le budget est en cours d'élaboration. A noter en point de vigilance, début 2020 : l'omission de provisionner les 30000€ de frais Azimut.

VOIRIE :

La réception des travaux a eu lieu le 10 mars, puis elle a été remise en cause par le centre routier départemental qui aurait dû normalement recevoir par Azimut et Colas en amont tous les documents pour une validation préalable. Nous sommes donc dans l'attente des prochaines consignes.

Aurore Castagnet est en lien avec le paysagiste afin de réajuster les différents problèmes rencontrés ; le maintien du voile des massifs mais aussi quelques problèmes de vol de plantes ou de dégradation volontaire.

Entretien général de voirie : bilan du tour effectué avec monsieur Brugeilles responsable du centre routier départemental, le 10 mars 2021.

Zones La Laurence, Petit Pey et croisement Fayaut: demande d'un miroir refusé conformément à la réglementation *pas de miroir hors agglomération*, ces zones présentent une visibilité réduite additionnée au non respect des limitations de vitesse. Des propositions de sécurisation sont attendues de la part du CRD.

Zone Cap Blanc D123 : constat d'un accès privé très détérioré suite aux réfections de route, le propriétaire a été rencontré, et devra se rapprocher de Monsieur Brugeilles, pour envisager une solution.

D 123 : une zone de creusement au milieu de la chaussée a été également identifiée, cette route a été refaite il y a environ 5 ans, les renouvellements sont prévus tous les 13 ans.

D 123 : Éboulement du talus sur la D123 : projet de busage du fossé par la commune (zone entre panneaux) afin de soutenir le talus. + chiffrage d'un mur en L environ 30000 € dans le cas où un simple renfort du talus ne suffirait pas. Une demande d'aide a été sollicitée au CRD.

Décision prise à propos de la solution de captage des eaux sur la zone du Bédât Ouest par traversée de busage recouvert d'un enrobé à froid puis à chaud dans un deuxième temps, les résultats des différentes expertises ont été abordées et discutées préalablement, l'administré concerné sera rencontré.

BATIMENTS / PATRIMOINE :

Cécile Joly a bien avancé sur l'étude de faisabilité d'installation d'un ascenseur, le devis Otis a été communiqué, la deuxième maîtrise d'oeuvre a été rencontrée en comparatif. La commission proposera prochainement l'étude complète à débattre.

L'élaboration du règlement intérieur de cimetière est en cours.

Une solution de reprise du réseau assainissement a été proposée et adoptée monsieur Siegel sera contacté pour la pose d'un Y qui facilitera le circuit. Nous avons été informés de l'intervention de Monsieur Condou par Monsieur Siegel, celui-ci aurait effectué des

travaux de maçonnerie sur l'orifice qui accueille la pompe afin de limiter la prolifération des racines. Les travaux seront constatés dès demain par notre agent technique. La réglementation concernant les plantations au-dessus du réseau d'assainissement sera vérifiée et exposée au locataire.

URBANISME :

Informations sur la conduite à tenir face à des demandes de supplément de zonage constructible, il est nécessaire à présent d'attendre la phase de l'enquête publique afin de pouvoir saisir le commissaire enquêteur.

Le service urbanisme nous a transmis la cartographie de la zone agricole protégée, il s'agit pour l'instant d'une proposition que nous pouvons tout à fait modifier. Nous pouvons constater que l'intégralité de la commune est concernée par la zone agricole protégée.

Un travail sera mené avec Arnaud Maubaret pour clarifier la définition de zone agricole protégée et travailler une nouvelle proposition avec retrait de zonage à discuter en conseil municipal.

Un projet d'éoliennes sur la commune de Sainte-Foy-la-Longue a été porté à la connaissance du conseil municipal par Dominique Goncalves, Monsieur le Maire de Sainte-Foy-la-Longue sera contacté par Madame le Maire.

PERSONNEL COMMUNAL :

Le travail mené par Moustapha Es Samti à propos du rangement de l'atelier communal a été salué. La cuve à fioul a été commandée et devrait arriver très prochainement.

Franck Lorenzon, s'est chargé de compléter les équipements par un pulvérisateur de récupération afin de pouvoir stocker l'eau qui permettra d'arroser les plantations

La prime covid demandée par Anita Belard a été débattue après avoir exposé la note d'information qui l'a réglementée, nous attendons le rapport d'activité de la Poste sur la période concernée avant de statuer définitivement.

Les efforts de Liliane Séret pour mobiliser ses capacités d'adaptation dans la participation à l'élaboration du budget communal ont été soulignés.

SOCIAL :

Le vote du compte administratif du CCAS est prévu le 19 mars par le conseil d'administration. Le conseil municipal se réunira par la suite pour voter la dissolution du CCAS, une commission communale sociale se constituera en relais.

Présentation de la MDS Cadillac

Présentation du CLIC Sud Gironde, suite aux élections de renouvellement du conseil d'administration Madame le Maire a été élue vice-présidente

Communauté des Communes Sud Gironde et Syndicats :

Retours et transmissions sur les dernières réunions depuis le 2 Mars 2020 (dernier conseil municipal)

11 mars SIAEPA (PGLM et AC)

12 mars CLIC (PGLM)

15 mars SISS (CT)

17 mars SICTOM (PGLM représentée par F Birac, Maire de Bieujac et VP Sictom)

17 mars RPI (PGLM, CJ, SR, FL)

Information émanant du SPANC : nous avons été sollicités pour évoquer la problématique de l'assainissement dans le bourg qui n'est pas en conformité. Le SPANC sous-entend que ces travaux n'auraient pas dû être menés avant une information préalable de leur service sachant qu'une solution d'assainissement aux normes s'impose. Un rendez-vous est fixé à la mairie le 7 avril avec les services du SPANC, le directeur et son technicien.

Syndicat mixte Dropt-Aval : présentation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Dropt, il s'agit de gérer le bassin versant du Dropt, notre secteur communal est concerné pour 0,0 97 km². Ce document consiste à planifier la politique de l'eau par une déclinaison à l'échelle locale assignée à notre territoire. Des règles de conformité avec le PAGD permettront de protéger les zones humides, la végétation et les nappes profondes. L'enquête publique est en cours depuis le 23 février, et s'achèvera le 25 mars. Par la suite, le conseil municipal devra délibérer sur ce schéma dans les 15 jours suivants.

FIN DE LA SEANCE 22H